

Pendant le Ramadan et toute l'année, boycottons les dattes de l'occupant !

La culture des dattes est l'activité agricole principale de près de 50 % des colonies illégales de la vallée du Jourdain en Palestine occupée et contribue fortement à leur viabilité économique. Près de 80 % des dattes cultivées par les colons sont exportées, principalement en Europe (plus de 1 400 tonnes en France !).

La culture et la récolte des dattes constituent un dur labeur et les colons emploient des agriculteurs palestiniens pour ce travail très dangereux.

Il y a dix fois plus de Palestiniens que de colons israéliens dans la vallée du Jourdain, mais ceux-ci détournent 80% de l'eau au profit de leurs colonies, et des palmeraies en particulier. Et l'armée de l'occupant n'hésite pas à détruire les puits et les pompes des Palestiniens, comme à Nasariya en 2011.

En 2011, Israël a détruit à trois reprises la mosquée de Khirbet Yarza. En 2012 et 2013, l'armée a détruit à plusieurs reprises des dizaines de maisons et d'étables à Wadi al Maleh, dans la vallée du Jourdain, et distribué des ordres d'évacuation à une centaine de familles.

Si rien n'est fait, les Palestiniens qui résistent encore deviendront à leur tour des esclaves et la Cisjordanie sera annexée à Israël. Très isolés, les villageois se réjouissent de la solidarité et des pressions internationales contre Israël. Au fur et à mesure que l'attention internationale se détourne d'eux, la menace se fait plus vive.

Pendant le Ramadan en particulier, un grand nombre de commerçants proposent à leurs clients des dattes Medjoul en provenance des colonies installées dans la Vallée du Jourdain.

Si l'origine de ces produits n'est pas toujours mentionnée afin de tromper le consommateur, les marques néanmoins sont connues : **Mehadrin, Hadiklaim, Jordan Valley, Jordan Plains, Jordan River, Bet Sheva, Solomon...** Refusez-les ! N'hésitez pas à exiger poliment mais fermement du commerçant qu'il cesse de proposer ces produits à la vente, en prenant les autres clients à témoin.

L'UFCM (Union Française des Consommateurs Musulmans), dont l'éthique de la consommation est au coeur de la démarche, a rejoint la campagne BDS France. L'UFCM invite également tous les musulmans à boycotter les dattes de l'occupant, et donc à redoubler de vigilance quant à la provenance des dattes consommées à la rupture du jeûne.

A savoir : les militants BDS sont intervenus les années précédentes auprès de certains commerçants pour leur expliquer le sens de la démarche BDS. De plus en plus de commerçants sont donc au courant de l'argumentaire contre les dattes israéliennes. Quels que soient leurs arguments, n'oubliez pas que, en matière de commerce, le client est roi et plus les consommateurs s'exprimeront ouvertement contre cette caution à l'occupation israélienne, plus les commerçants se poseront des questions sur la légitimité et la pertinence économique de ces produits.

Matériel :

- Nouveau ! Deux visuels faits par le collectif 69 de soutien au peuple palestinien



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.BDSFRANCE.ORG
COLLECTIF69PALESTINE.FREE.FR



- argumentaire
- flyer pour commerçants
- flyer pour clients
- tract du collectif 69 de soutien au peuple palestinien (ramadan 2013)
- affiche